

Guide d'inscription et financement des formations



3 modes de financements possibles

- avec votre DIFE (Droit Individuel à la Formation des Elus)
- avec votre collectivité
- à titre personnel

Financer votre formation avec votre DIFE

1 Créer votre compte formation pour activer votre compte élu

- Rendez-vous sur le site : [Accueil du site Mon Compte Formation | Mon Compte Formation](#)
 - Tapez-en haut à droite sur « création de compte » et suivez les instructions
- pour vous aider, consultez la page : [Je n'ai pas ou je n'arrive pas à créer de compte - moncompteformation.gouv.fr](#)

Vous rencontrez des difficultés ? consultez la page > [Je suis un\(e\) élu\(e\) local\(e\) - Je n'arrive pas à m'inscrire en formation ou mes droits Elu ne s'affichent pas. Comment faire ? \(moncompteformation.gouv.fr\)](#)

2 Créer votre Identité Numérique La Poste

Une identité numérique prouve votre identité en ligne. Son utilisation nécessite une authentification forte (votre code secret vous sera demandé via une application mobile à chaque utilisation).

> [Voir tutoriel : Créer son Identité Numérique La Poste | Mon compte formation](#)

Vous avez 4 possibilités pour créer votre identité numérique En bureau de poste FORTEMENT CONSEILLE

- Présentez-vous dans un bureau de poste muni de votre pièce d'identité éligible.
- Demandez la création de votre Identité Numérique La Poste
- Le chargé de clientèle procède à la création de votre Identité Numérique La Poste.
- Lorsque celle-ci est confirmée vous recevrez un SMS qui vous invitera à télécharger l'application sur votre smartphone pour activer votre Identité Numérique La Poste et l'utiliser.
- Sur l'application mobile L'Identité Numérique téléchargeable sur votre store d'applications Android ou Apple

Sur le site : [L'Identité Numérique La Poste – sécurisez votre identité en ligne](#)

Si vous ne disposez pas de smartphone

Inscrivez-vous via une procédure dédiée (téléchargement du dossier d'inscription, envoi par La Poste puis réception des codes de connexion par lettre recommandée).

Tous les détails sur > [Je ne remplis pas les conditions pour utiliser FranceConnect+ \(moncompteformation.gouv.fr\)](#).

Vous rencontrez des difficultés ?

Afin d'accompagner les élus, un dispositif dédié est mis en place par La Poste : 09 09 39 02 77 (du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et samedi de 8h30 à 13h, hors jours fériés).

3 Créer votre dossier d'inscription sur mon compte élu

Connectez-vous à votre Compte Formation > [voir tutoriel : Comment rechercher une formation dans le cadre de mon mandat ? | Mon compte formation](#)

Financer votre formation avec votre collectivité

La formation de leurs élus constitue une dépense obligatoire pour la collectivité
(Article 2321-2, 3° du CGCT)

Pour s'inscrire à une formation :

- L'élu sollicite l'accord de financement auprès du maire ou du président de sa collectivité. Cette demande doit être appuyée par notre devis et programme de formation
- Les motifs de refus possibles de financement sont très encadrés. Le droit à la formation des élus étant un droit garanti par la loi
- La collectivité signe notre convention de formation
- Vous pouvez vous inscrire à n'importe quel moment sous réserve de places encore disponibles.

Pour en savoir plus > [Fiche pratique financement formation élus locaux - collectivites-locales.gouv.fr](https://collectivites-locales.gouv.fr)

Financer votre formation à titre personnel

Il est toujours possible de financer vous-même la formation, dans ce cas, vous signerez avec notre organisme un contrat de formation.

Dans ce cas vous pouvez vous inscrire à n'importe quel moment sous réserve de places encore disponibles.